



MASTER

MENTION DROIT PRIVÉ

Lieu de la formation

Angers

Chiffres clés

Taux d'insertion pro.
à 6 mois : **100 %**
Taux de réussite
proche des **100 %**

Contacts

M1 DPrivé
m1droit@contact.univ-angers.fr
M2 DPA / M2 DPE / M2 DPP / M2 RCRI
m2droit@contact.univ-angers.fr

Responsables de la formation

M1 DPrivé
David SINDRES
david.sindres@univ-angers.fr
M2 DPA
Christophe BLANCHARD
christophe.blanchard@univ-angers.fr
M2 DPE
Sabine DESVAUX
sabine.desvaux@univ-angers.fr
Solène RINGLER
solene.ringler@univ-angers.fr
M2 DPP
Sylvain JOBERT
sylvain.jobert@univ-angers.fr
M2 RCRI
Aline VIGNON-BARRAULT
aline.vignon-barrault@univ-angers.fr

Site web

www.univ-angers.fr/deg



plus d'informations sur la formation
en scannant le QR code



Objectifs

Le **Master mention Droit privé** a pour objectif de délivrer une formation de privatiste de haut niveau.

La mention se décline en un Master 1 de Droit privé, lequel peut déboucher sur l'un des quatre spécialités suivantes en Master 2 : Droit privé approfondi / Droit privé économique / Droit et pratique de la procédure / Responsabilité civile, risques, innovations.

Le Master 1 Droit privé a quatre objectifs pédagogiques :

- renforcer les connaissances des étudiants titulaires d'une licence dans les matières fondamentales du droit ;
- créer de nouvelles compétences ;
- approfondir la réflexion ;
- assurer un enrichissement de la culture juridique par la découverte des autres systèmes juridiques et de l'ensemble du droit privé.

Le **Master 2 parcours Droit privé approfondi** a pour finalité de former des juristes complets, maîtrisant les problématiques fondamentales du droit privé dont, notamment, le droit des contrats, le droit de la famille, le droit de la responsabilité, la procédure civile, droit international privé.

Au terme de cette formation, ils disposeront des outils et des ressources indispensables pour les professions juridiques qui recrutent de manière privilégiée les privatistes : avocats, notaires, magistrats, juristes.

Le **Master 2 parcours Droit privé économique** a pour objectif de permettre aux étudiants d'appréhender l'activité économique des entreprises afin de conseiller ces dernières en interne (juriste d'entreprise) ou en externe (cabinets d'avocats, cabinets de conseils, cabinets d'experts-comptables, etc.).

Il permet également d'intégrer les institutions intervenant dans les secteurs régulés (Autorité de la concurrence, DGCCRF, Autorité des marchés financiers, Tracfin ...), les fédérations professionnelles ou encore les instances de défense des consommateurs.

Le **Master 2 parcours Droit et pratique de la procédure** est ouvert aux étudiants souhaitant approfondir leurs connaissances dans le domaine du droit processuel en général, et désirant acquérir des compétences approfondies en procédure, en contentieux, et en «Marl» (Modes alternatifs au règlement des litiges).

Outre l'approfondissement des connaissances, l'accent est tout particulièrement mis sur l'appréhension pratique et technique des méthodes de travail attendues des futurs praticiens.

Le **Master 2 parcours Responsabilité civile, risques, Innovations** a pour finalité d'offrir une formation juridique approfondie, centrée sur le Droit de la responsabilité, le Droit des risques et le Droit des assurances.

Matière phare et matricielle, le droit de la responsabilité se retrouve dans toutes les branches du droit. Plutôt que de décliner l'étude de différentes matières juridiques, ce Master 2 se propose d'envisager les différents droits par le prisme de la responsabilité.

— Programmes

DPA

Les enseignements du Master 2 Droit privé approfondi sont dispensés sous la forme de séminaires. Ils consistent dans un approfondissement des matières principales du droit privé : droit de la famille, droit des contrats, contrats civils et commerciaux, droit pénal, droit international privé.

DPP

Les enseignements, obligatoires, sont dispensés dans les principales matières de procédure : la procédure civile, les procédures civiles d'exécution, la procédure pénale, le contentieux administratif et fiscal, les modes alternatifs de règlement des différends et l'arbitrage.

Des procédures spéciales sont aussi approfondies (contentieux du travail, de la propriété intellectuelle, etc.). Ces enseignements font l'objet d'un approfondissement progressif : les contentieux principaux sont étudiés tout au long de l'année, de sorte à favoriser leur assimilation.

DPE

Alliant une formation classique de haut niveau et une approche pratique et concrète, les enseignements de ce parcours sont assurés sous forme de séminaires avec des études de cas.

Les enseignements sont menés par des universitaires spécialistes des disciplines enseignées, mais aussi par de nombreux professionnels formateurs et partageant leur retour d'expérience. En outre, de nombreuses conférences sont organisées afin de sensibiliser les étudiants sur les problématiques des différents secteurs économiques. Enfin, les étudiants sont encouragés à travailler dans un esprit de groupe, notamment par la gestion de projets.

RCRI

Les enseignements du M2 RCRI sont dispensés sous la forme de séminaires interactifs. Ils consistent dans un approfondissement de thèmes du droit de la responsabilité qui font l'objet de contentieux spécifiques et importants en droit contemporain (dommages corporels sériels, préjudices environnementaux, actions de groupes, responsabilité médicale...)

Retrouvez le programme des enseignements (maquettes M1 et M2) en scannant le QR code figurant au recto de cette page ou en consultant notre site à l'adresse : univ-angers.fr/deg rubrique formations.

— Poursuite | Insertion

Le **Master 2 Droit privé approfondi** permet aux étudiants d'accéder à toutes les professions juridiques : avocat, juriste d'entreprise, magistrat, enseignant-chercheur, notaire, mais également aux concours et examens d'entrée aux écoles professionnelles (ENM, ECOA) via l'Institut d'Études Judiciaires (IEJ).

Le **Master 2 Droit et pratique des procédures** permet l'accès aux concours de la magistrature, de greffier, à l'examen d'entrée au centre régional de formation à la profession d'avocat, à l'examen d'entrée à la formation initiale des commissaires de justice, aux concours de la police et de la gendarmerie, et à tous les métiers en lien avec la pratique du droit processuel.

Le **Master 2 Droit privé économique** permet aux étudiants d'accéder à toutes les professions traitant des problématiques juridiques en lien avec l'activité économique : avocat, juriste d'affaires ou d'entreprise, magistrat, enseignant-chercheur, carrières de fonction publique.

Le **Master 2 Responsabilité civile, Risques, Innovation** permet l'accès à de multiples métiers tels que : direction juridique, services juridiques des compagnies d'assurances – courtage, indemnisation, rédaction, gestion-, des caisses de sécurité sociale, des mutuelles, des banques, gestion de sinistres, directions administratives, fonctions publique territoriale, hospitalière, responsabilité en développement durable, conseil en environnement). Ce Master prépare également à différents concours et examens d'entrée (ENM, ECOA, concours administratifs).

— Admission

Sont admis en M1 Droit privé les étudiants titulaires en priorité d'une L3 Droit, et en M2 les étudiants titulaires en priorité d'un M1 Droit privé ou équivalent.

Pour connaître plus précisément les dates et modalités d'admission en M1 et M2, scannez le QR code figurant au recto de cette page ou consultez notre site à l'adresse : univ-angers.fr/deg rubrique formations.